

Paris, le 27 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANEFA et Pôle emploi signent un accord de partenariat pour faciliter le recrutement dans l'agriculture

L'emploi salarié agricole évolue : les compétences attendues se diversifient, la technicité des emplois se développe et une concentration d'une partie du secteur est observée.

Afin de répondre à ces évolutions, l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA) et Pôle emploi signent un accord de partenariat le 27 février lors du Salon International de l'Agriculture de Paris qui a pour objectif de :

- développer entre les deux entités une connaissance mutuelle des actions et dispositifs respectifs pour mieux lutter contre les difficultés de recrutement ;
- satisfaire les besoins de recrutement du secteur.

La collaboration entre l'ANEFA et Pôle emploi s'articule autour des engagements suivants :

- une meilleure connaissance réciproque des offres de services de l'ANEFA et de Pôle emploi aux bénéficiaires des recruteurs, à tous les échelons (local, départemental, régional et national) ;
- la valorisation des métiers dans le secteur de la production agricole pour en soutenir l'attractivité ;
- la diffusion automatisée des offres de la bourse de l'emploi de l'ANEFA sur le site pole-emploi.fr.

A Propos de l'ANEFA :

Créée en 1992 par les partenaires sociaux de l'agriculture, l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture, a pour mission de mettre en œuvre les décisions de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE) en agriculture. Centrée principalement autour de la communication, l'ANEFA intervient pour :

- promouvoir l'agriculture et ses métiers,
- favoriser le développement de l'emploi salarié,
- animer un réseau de proximité composé d'une cinquantaine de structures.

L'ANEFA est une association paritaire, cogérée par des organisations professionnelles et des syndicats de salariés.

A propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur 902 agences de proximité et relais, 145 agences de services spécialisés et 67 plateformes de services. Le site pole-emploi.fr reçoit 45,3 millions de visites par mois.

Contacts presse :**Pôle emploi :**

Loran Harmand : loran.harmand@pole-emploi.fr / +33 (0)6 18 04 31 07

ANEFA :

Camille Desclaux : cdesclaux@anefa.org / +33 (0)6 49 69 29 57